

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06202 Numéro SIREN : 351 329 503 Nom ou dénomination : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2022 sous le numéro de dépôt 150688

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

SAS EXPONENS Conseil et Expertise

20 rue Brunel
75017 PARIS
Siren : 351329503



A handwritten signature in black ink, appearing to be "B. S.", written over a light blue grid background.



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

75017 PARIS

Tel : 0149295510

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Autres éléments significatifs</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	26
<i>Autres informations</i>	29
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	32

ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Etats de synthèse des comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	242 124	225 818	16 306	19 821
Fonds commercial (1)	8 366 532		8 366 532	7 889 761
Autres immobilisations incorporelles	9 224 898		9 224 898	9 354 493
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				21 500
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 223 735	3 001 493	1 222 242	1 371 697
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 458 180		6 458 180	4 106 691
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	177 928		177 928	177 888
Prêts	5 884		5 884	5 884
Autres immobilisations financières	725 523	3 034	722 489	643 813
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 424 803	3 230 345	26 194 458	23 591 547
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 956 957	832 956	9 124 001	9 819 014
Autres créances	508 882		508 882	465 725
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	17 378		17 378	17 377
Disponibilités	4 662 869		4 662 869	4 719 457
Charges constatées d'avance (3)	708 693		708 693	586 574
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 854 779	832 956	15 021 823	15 608 148
Frais d'émission d'emprunt à étaler	21 339		21 339	27 048
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	45 300 921	4 063 301	41 237 620	39 226 742
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				13 680
(3) Dont à plus d'un an (brut)			608 839	865 768

Bilan passif

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 900 000	5 650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 844 191	2 939 665
Ecart de réévaluation	1 381 792	1 381 792
Réserve légale	565 000	560 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 619 475	6 892 249
Report à nouveau	297	148
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 573 757	1 271 900
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 884 511	18 695 754
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	29 634	5 600
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 634	5 600
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 915 781	7 350 138
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 878 726	3 429 813
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 885 085	1 291 044
Dettes fiscales et sociales	6 946 317	6 874 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	235 483	279 122
Produits constatés d'avance (1)	1 462 083	1 300 800
TOTAL DETTES	20 323 475	20 525 388
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	41 237 620	39 226 742
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 423 130	5 019 847
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 900 345	15 505 541
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		75
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

France		Exportations et livraisons intracom.	31/08/2022	31/08/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	39 445 959	847 429	40 293 387	37 724 527
Chiffre d'affaires net	39 445 959	847 429	40 293 387	37 724 527
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			188 588	170 998
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			389 681	345 703
Autres produits			9 274	11 138
Total produits d'exploitation (I)			40 880 930	38 252 365
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			15 362 174	13 983 099
Impôts, taxes et versements assimilés			804 138	870 723
Salaires et traitements			14 378 866	13 969 441
Charges sociales			6 534 205	6 343 434
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			397 384	447 183
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			351 772	201 986
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			251 297	269 459
Total charges d'exploitation (II)			38 079 836	36 085 325
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 801 094	2 167 040
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			16 264	16 654
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				534
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			16 264	17 188
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			99 383	90 376
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			99 383	90 376
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-83 119	-73 188
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 717 975	2 093 852

Compte de résultat (suite)

	31/08/2022	31/08/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		13 135
Sur opérations en capital	1 500	42
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	5 600	7 694
Total produits exceptionnels (VII)	7 100	20 871
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	13 406	7 416
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	29 796	7 075
Total charges exceptionnelles (VIII)	43 202	14 490
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-36 102	6 381
Participation des salariés aux résultats (IX)	530 240	295 472
Impôts sur les bénéfices (X)	577 876	532 861
Total des produits (I+III+V+VII)	40 904 294	38 290 425
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	39 330 537	37 018 524
BENEFICE OU PERTE	1 573 757	1 271 900
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 236	2 624
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	30 363	18 665

ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPONENS Conseil et Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 41 237 620 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 573 757 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après lorsque :

- Un choix est offert par la législation,
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 "Mali de fusion sur actif incorporel", et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans - Linéaire
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans - Linéaire
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans - Linéaire / Dégressif
- * Matériel informatique : 3 ans - Dégressif
- * Mobilier : 3 à 10 ans - Linéaire

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions pour risques s'élève à 27 234€ au 31/08/2022.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. Il s'agit notamment de provisions pour litiges à caractères exceptionnels, d'opérations de cessions d'immobilisation ainsi que de diverses régularisations à caractère exceptionnel.

A compter du 1er janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été transformé en un allègement de cotisations sociales. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant était porté en diminution des «charges de personnel» et venait donc en diminution des charges d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont la société EXPONENS Conseil et Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Activité partielle

Consécutivement à la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation.

Ecart de réévaluation

L'écart de réévaluation correspond à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des immobilisations corporelles et financières. La valeur actuelle est déterminée en fonction du marché et de l'utilité de l'immobilisation.

Au 31 août 2021 la société a procédé à une réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières avec option pour le dispositif de neutralité fiscale. Celle-ci s'est traduite par la réévaluation de la valeur des 11 111 actions détenues par la société Exponens Conseil et Expertise dans le capital de la société My Unisoft.

En application du régime temporaire et optionnel de neutralisation des effets fiscaux introduit par la loi de finance pour 2021, l'écart de réévaluation n'a pas été pris en compte pour la détermination du résultat imposable de l'exercice. L'écart de réévaluation portant sur des immobilisations non amortissables ne sera imposé qu'au moment de la cession des actifs.

Franchise de Loyers

La société a fait le choix, dans le cadre de la prise à bail de ses locaux, de ne pas étaler les franchises de loyer négociées sur la durée ferme desdits locaux.

La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail en juin 2019 des locaux situés Gare de Lyon à Paris équivaut à 7,74 mois de loyer, soit un montant de 642 005 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2022, l'étalement de la franchise de loyer sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allègement de charge de loyer de 107 001 euros.

Autres éléments significatifs

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Conséquences de la pandémie du COVID-19

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre les effets de l'épidémie de COVID-19 avaient contraint la société au respect de jauges de présence au sein de ses différents établissements sur les exercices précédents. L'exercice 2022 a été marqué par le retour à l'application des accords d'entreprises en matière de Télétravail, de sorte que la crise sanitaire n'a pas remis en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les mesures suivantes, décrites plus précisément dans les notes ci-après relatives aux postes concernés, se sont poursuivies ou ont été prises par la société :

- Activation du dispositif d'activité partielle pour quelques fonctions administratives ou pour faire face à la baisse de certaines activités.
- Remboursement partiel des Prêts Garantis par l'Etat.
- Report de 6 mois des emprunts contractés auprès du LCL, de la Bred et du Crédit du Nord.

Les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sont traduites dans la présente annexe, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables, par une approche ciblée. L'information fournie ne porte donc que sur certains effets de l'évènement et non sur l'ensemble de ceux-ci.

Autres faits essentiels

Acquisition de 100%, dont 50% par voie d'apport, du capital de la société ADS Consultants située à Boulogne-Billancourt, en date du 30 novembre 2021.

Augmentation de capital de la société d'un montant de 126 284,70 euros, en date du 30 novembre 2021, par la création de 4 557 actions en rémunération de l'apport de la société S'2C Conseil de 30% des titres de la société ADS Consultants.

Augmentation de capital de la société d'un montant de 84 189,80 euros, en date du 30 novembre 2021, par la création de 3 038 actions en rémunération de l'apport de la société HELAIMI Conseil de 20% des titres de la société ADS Consultants.

Augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 39 525,50 euros pour le porter à 5 900 000 euros en date du 30 novembre 2021.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Exaulia, approuvée lors de l'assemblée générale du 30 novembre 2021, et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise a pris effet au 1er septembre 2021. Toutes les opérations effectuées par EXPONENS Exaulia à compter de cette date tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 889 761	476 772		8 366 532
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 608 463	107 691	249 132	9 467 022
Immobilisations incorporelles	17 498 224	584 463	249 132	17 833 554
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 034 195	24 993	20 553	2 038 636
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 027 978	211 803	54 682	2 185 099
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 062 173	236 796	75 235	4 223 735
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 106 691	2 539 980	188 491	6 458 180
- Autres titres immobilisés	177 888	40		177 928
- Prêts et autres immobilisations financières	652 731	93 174	14 499	731 407
Immobilisations financières	4 937 309	2 633 195	202 990	7 367 514
ACTIF IMMOBILISE	26 497 707	3 454 454	527 358	29 424 803

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste	226 772			226 772
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	8 644	229 384	1 492 669	1 730 697
Apports	349 047	7 413	1 140 526	1 496 985
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	584 463	236 796	2 633 195	3 454 454
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	226 772			226 772
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			202 990	202 990
Scissions				
Mises hors service	22 361	75 235		97 595
Diminutions de l'exercice	249 132	75 235	202 990	527 358

Parmi les acquisitions principales, et supérieures à un seuil de 5 000 euros, de l'exercice :

- Titres ADS Consultants : 1 400 000 euros
- Local Baie Informatique St Maur : 10 250 euros
- Serveur Nas : 8 541 euros
- Licence EXCALIBUR V10 : 7 500 euros
- Stores pavillon d'été : 7 248 euros
- Gen10 PLUS : 6 255 euros

L'acquisition de 50% des titres de la société ADS Consultants figure au poste "Acquisitions d'immobilisations financières" pour un montant de 1 400 000 euros.

L'apport de 50% des titres de la société ADS Consultants, approuvé lors de l'assemblée général du 30 novembre 2021, figure au poste "Apports d'immobilisations financières" pour un montant de 1 115 000 euros.

L'annulation des titres de la société EXPONENS Exaulia ayant fait l'objet, au cours de l'exercice clos le 31/08/2022, d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise figure au poste "Cessions d'immobilisations financières" pour un montant total de 185 966 euros.

Les actifs immobilisés apportés lors de la réalisation de la transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Exaulia, figurent au poste "Apports d'immobilisations incorporelles" pour un montant total de 251 870,00 euros; au poste "Apports d'immobilisations corporelles" pour un montant total de 7 412,50 euros et au poste "Apports d'immobilisations financières" pour un montant total de 25 525,62 euros.

Le mali technique généré lors de la transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Exaulia figure au poste "Apports d'immobilisations incorporelles" pour un montant de 97 176,85 euros.

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel », et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Fonds commercial

31/08/2022	
Éléments achetés	5 439 699
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 926 833
Total	8 366 532

Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés.

Le montant des éléments reçus en apport sur l'exercice correspond à la clientèle figurant au bilan de la société EXPONENS EXAULIA transmise par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de celle-ci au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel ». Ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Conformément au PCG (art 745-5 et 745-6), les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines font l'objet d'une affectation aux différents éléments d'actifs apportés et sont inscrits dans des sous-comptes spécifiques des comptes relatifs à ces actifs :

- compte 2081 «Mali de fusion sur actifs incorporels»;
- compte 2187 «Mali de fusion sur actifs corporels»;
- compte 278 «Mali de fusion sur actifs financiers»;
- compte 4781 «Mali de fusion sur actif circulant».

Lorsque la valeur d'inventaire de la clientèle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage de la clientèle appréciée en fonction du chiffre d'affaires selon les modalités retenues pour la valorisation des cessions de parts sociales entre associés conformément au règlement intérieur de la société.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les frais financiers liés à l'acquisition des titres sont intégrés à leur coût d'entrée au bilan.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base, par exemple :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- De multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

L'analyse de la valeur d'usage n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à une provision pour dépréciation des titres au 31 août 2022 malgré la baisse constatée de l'activité de certaines filiales dont les titres sont détenus par la société EXPONENS Conseil et Expertise.

A compter de l'exercice ouvert au 01/09/2017, le mali dégagé lors des opérations de transmission universelle de patrimoine et rattachable à des éléments d'actifs financiers apportés est inscrit dans le compte "278 : Mali de fusion sur actifs financiers" et figure au poste "Autres participations" pour un montant de 267 235,24 euros au 31/08/2022.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ADS Consultants	400	66	100,00	2 515	2 515			1 579	9	
SAS D&Cmf	349	335	100,00	349	349			423	8	
EURL EXPONENS Evolidom	5	18	100,00	5	5			38	4	
SAS EXPONENS Interprofessionnel	10	-8	99,80	10	10					
SASU APRECIALIS	300	478	100,00	1 439	1 439			843	4	
SARL EXPONENS Patrimoine	155	477	100,00	210	210			659	309	
SAS SOXIA	30	799	100,00	46	46			1 710	271	
SASU EXPONENS Solutions	10	26	100,00	10	10			494	11	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises				1 607	1 607					
- Autres participations étrangères										

Prise de participation en août 2018 pour un montant de 199 998 euros dans le capital de la SAS My Unisoft . A la même date, la société a souscrit à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174 966 euros.

Au 31 août 2021, la société Exponens Conseil et Expertise a réévalué ces titres à 1 581 790 euros, montant qui figure au poste "Autres participations françaises".

L'opération de transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Exaulia au profit de la société EXPONENS Conseil et expertise a augmenté la valeur des titres My Unisoft d'un montant de 24 980,27 euros correspondant à la valeur des 157 titres My Unisoft possédés par EXPONENS Exaulia.

La société Exponens Conseil et Expertise détient 6,42% du capital de la société My Unisoft.

La société Exponens Conseil et Expertise est la société consolidant les comptes des filiales ci-dessus (hors My Unisoft dont la détention de capital est faible).

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	214 240	12 158	581	225 818
Immobilisations incorporelles	214 240	12 158	581	225 818
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 246 496	142 745	20 553	1 368 688
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 450 652	236 834	54 682	1 632 805
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 697 148	379 579	75 235	3 001 493
ACTIF IMMOBILISE	2 911 388	391 738	75 815	3 227 311

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 905 939 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 884		5 884
Autres	725 523		725 523
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 956 957	9 348 118	608 839
Autres	508 882	508 882	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	708 693	708 693	
Total	11 905 939	10 565 693	1 340 246
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant des créances clients, dites « douteuses », est de 608 839,31 euros TTC. Ce montant global est déprécié, par voie de provision, à hauteur de 494 432,82 euros HT à la clôture de l'exercice.

Un complément de provision, d'un montant de 338 523,19 euros HT portant sur des créances clients à risque d'un montant total de 475 685,76 euros TTC, figure à l'actif du bilan.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 125 874
Fae sociétés liées	440 730
Fournisseurs - RRR à obtenir	6 688
Personnel - produits à recevoir	44 794
Charges sociales - produits à recev	18 591
Etat - produits à recevoir	22 644
Intérêts courus s/valeurs mobilière	15 611
Total	1 674 932

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 034			3 034
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	848 243	351 772	367 059	832 956
Total	851 277	351 772	367 059	835 990
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		351 772	367 059	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépreciation pour créances clients douteuses	832 956
Acomptes versés sur commandes	
TOTAL	832 956

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5.900.000,00 euros décomposé en 211 476 titres d'une valeur nominale de 27,90 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	203 881	27,71
Titres émis pendant l'exercice	7 595	27,90
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	211 476	27,90

Augmentation de capital de la société d'un montant de 126 284,70 euros, en date du 30 novembre 2021, par la création de 4 557 actions en rémunération de l'apport de la société S'2C Conseil de 30% des titres de la société ADS Consultants.

Augmentation de capital de la société d'un montant de 84 189,80 euros, en date du 30 novembre 2021, par la création de 3 038 actions en rémunération de l'apport de la société HELAIMI Conseil de 20% des titres de la société ADS Consultants.

Augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 39 525,50 euros pour le porter à 5 900 000 euros en date du 30 novembre 2021.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/11/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	148
Résultat de l'exercice précédent	1 271 900
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 272 048
Affectations aux réserves	771 751
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	297
Total des affectations	1 272 048

L'assemblée générale du 30 novembre 2021 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 500 000 euros, soit 2,45 euros par action.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2022
Capital	5 650 000		250 000		5 900 000
Primes d'émission	2 939 665		904 526		3 844 191
Ecart de réévaluation	1 381 792				1 381 792
Réserve légale	560 000	5 000	5 000		565 000
Réserves générales	6 892 249	766 751	766 751	39 526	7 619 475
Report à Nouveau	148	149	297	148	297
Résultat de l'exercice	1 271 900	-1 271 900	1 573 757	1 271 900	1 573 757
Dividendes		500 000			
Total Capitaux Propres	18 695 754		3 500 331	1 311 574	20 884 511

Augmentation de capital de la société, en date du 30 novembre 2021, par la création de 4 557 actions en rémunération de l'apport par la société S'2C Conseil de 30% des titres de la société ADS Consultants. La différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale des actions attribuées, soit 542 715,30 euros figure en augmentation du poste "Prime d'émission".

Augmentation de capital de la société, en date du 30 novembre 2021, par la création de 3 038 actions en rémunération de l'apport par la société HELAIMI Conseil de 20% des titres de la société ADS Consultants. La différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale des actions attribuées, soit 361 810,20 euros figure en augmentation du poste "Prime d'émission".

Augmentation de capital de la société par incorporation d'une somme de 39 525,50 euros prélevée sur la réserve facultative, pour le porter à 5 900 000 euros, par élévation de la valeur nominale des actions.

L'écart de réévaluation des titres de la société My Unisoft a été comptabilisé en capitaux propres au poste "Ecart de réévaluation" pour un montant de 1.381.792 euros au 31 août 2021.

La valeur actuelle desdits titres a été réévaluée en retenant une valorisation de la société de 25 000 K€, basée sur le business plan effectué pour les besoins de la demande de PGE et sur la levée de fonds réalisée en date du 20 avril 2020.

Nombres d'actions détenues dans le capital de la société My Unisoft	11.111
Nombre d'actions de la société My Unisoft	175 608
% de détention	6,3272%

Valeur actuelle des titres My Unisoft	1 581 790 €
Valeur nette comptable des titres My Unisoft	199 998 €
Réévaluation	1 381 792 €

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	3 000		600		2 400
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	5 000	27 234	5 000		27 234
Total	8 000	27 234	5 600		29 634
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		27 234	5 600		

Le montant de la provision pour risques s'élève à 27 234 euros au 31 août 2022. Il traduit le risque lié à la mise en cause par 4 clients de la responsabilité civile professionnelle de la société pour un montant de 18 623 euros ainsi qu'un risque lié à la demande de remboursement d'indû par un ancien client pour 8 611 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 323 475 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 915 781	2 492 651	3 232 245	190 886
Emprunts et dettes financières divers (*)	66 258	66 258		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 885 085	1 885 085		
Dettes fiscales et sociales	6 946 317	6 946 317		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 047 951	4 047 951		
Produits constatés d'avance	1 462 083	1 462 083		
Total	20 323 475	16 900 345	3 232 245	190 886
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 062 651			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	2 496 534			
(**) Dont envers Groupe et associés	3 812 469			

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 5 915 781 euros au 31 août 2022.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a contracté en avril 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant total de 4.000.000 euros réparti comme suit auprès de ses 3 partenaires bancaires :

- * BRED : 2 000 000 euros
- * LCL : 1 200 000 euros
- * Crédit du Nord : 800 000 euros

Lesdits prêts ont fait l'objet d'un remboursement à la date de leur premier anniversaire pour un montant total de 2 500 000 euros. Le solde, 1 500 000 euros, est amorti sur une durée maximale de deux ans et a fait l'objet d'un remboursement au 31/08/2021 d'un montant total de 166 389 euros et d'un remboursement au 31/08/2022 d'un montant total de 624 693 euros.

Le coût de la garantie de l'Etat d'un montant de 10 000 euros, calculé au taux de 0,25%, est comptabilisé pour 7 800 euros au 31/08/2022.

Deux emprunts, d'un montant de 62 651 euros lié à la transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Exaulia et d'un montant de 1 000 000 euros lié à l'acquisition des titres ADS Consultants, figurent dans la mention "Emprunts souscrits en cours d'exercice".

Notes sur le bilan

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 2 496 534 euros dont 624 693 euros au titre du remboursement des prêts garantis par l'Etat.

- Dettes fournisseurs :

La situation des dettes à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des fournisseurs.

- Dettes fiscales et sociales :

La situation des dettes fiscales et sociales à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des organismes.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 115 473
Frs - Fact à Recevoir Groupe	183 600
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	1 245
Dette Prov° CP/RTT	749 487
Provision Cpte Epargne Temps	267 492
Dettes provis. pr partic. salariés	210 644
Dette Prov° Interesement Salariés	307 013
Personnel - autres charges à payer	906 717
Charges sociales s/congés à payer	311 037
Charges / Prov° Cpte Epargne Temps	111 009
Charges sociales - charges à payer	463 073
Etat - autres charges à payer	4 336
Taxe d apprentissage CAP	5 398
Organic CAP	31 826
Effort de logement CAP	3 572
DOETH CAP	16 200
Taxe foncière CAP	61 811
Autres droits CAP	2 897
Prov.taxe formation	7 938
Prov.CET	95 824
Clients - RRR à accorder	38 874
AAE Groupe	50 400
Total	4 945 866

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	708 693		
Total	708 693		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	1 447 923		
PCA Groupe	14 160		
Total	1 462 083		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2022
Expertise Comptable, Audit, Conseil	37 805 945
Refacturation de frais	321 740
Refacturation de frais Intra-Groupe	2 165 703
TOTAL	40 293 387

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux compte

Montant total comptabilisé : 27.500 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 18 000 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes consolidés : 6 500 euros

Montant comptabilisé au titres d'autres missions : 3 000 euros

Parties liées

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché :

Néant

Charges et produits concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 30 363,16 euros

Montant compris dans les produits financiers : 2 235,51 euros

Activité partielle

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail.

Les montants suivants ont été comptabilisés sur l'exercice :

Diminution des salaires au titre de l'activité partielle : 500 euros

Indemnité d'activité partielle versée aux salariés : 302 euros

Allocation perçue ou à percevoir de l'Etat par la société : 105 euros

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation pour un montant, tenant compte de l'économie de charges sociales sur la diminution des salaires versés, de 429 euros.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Montant	
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	2 226 379
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	12 114
Autres imputations	

Conformément aux dispositions de l'article 219 du Code général des impôts, le taux normal de l'impôt sur les sociétés de 33,33% est abaissé progressivement à 26,5% entre 2017 et 2021.

La société bénéficie pour son exercice clos le 31/08/2022 du taux d'impôt sur les sociétés de 26,5% sur la totalité de son résultat.

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 60 618 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant	
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	242 470
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	242 470
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	60 618
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice :

- * Participation des salariés : 210 644 euros
- * Provision Organic (C3S) : 31 826 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 321 personnes dont 28 apprentis et 10 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	113	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	208	
Ouvriers		
Total	321	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution pour EXPONENS Interprofessionnel acquisition parts EXPONENS Avocats	254 400
Avals et cautions	254 400
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement Titres Aprecialis	300 000
Nantissement Titres ADS Consultants	200 000
Autres engagements donnés	500 000
Total	754 400
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	754 400
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

La transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault-Chaugny a été approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019. Les actions de ladite société faisant l'objet d'un nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3 100 000 euros et au profit d'elle-même, l'assemblée générale du 25 juillet 2019 a décidé la substitution de cette garantie par le nantissement du fonds de commerce situé 2 rue Chappe - 78130 Les Mureaux. Le nantissement de fonds de commerce a été régularisé en novembre 2020.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1 362 000 euros et au profit d'elle-même, de 6 000 actions de la société APRECIALIS d'une valeur nominale de 50,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS.

Dans le cadre du financement de l'acquisition des parts de la société EXPONENS Avocats par la société EXPONENS Interprofessionnel, la société EXPONENS Conseil et Expertise s'est portée caution solidaire de cette dernière au profit de la banque BRED Banque Populaire pour un montant de 254 400 euros.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1 000 000 euros et au profit d'elle-même, de 200 000 actions de la société ADS Consultants d'une valeur nominale de 1,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 30 novembre 2021 de la société ADS Consultants.

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS DFG Finance	31 500
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres ADS Consultants	420 000
Autres engagements reçus	451 500
Total	451 500
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	451 500

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 87 500 euros jusqu'au 31 octobre 2020
- 59 500 euros jusqu'au 31 octobre 2021
- 31 500 euros jusqu'au 31 octobre 2022

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2022.

Autres informations

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société ADS Consultants, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 420 000 euros jusqu'au 30 novembre 2022
- 280 000 euros jusqu'au 30 novembre 2023
- 140 000 euros jusqu'au 30 novembre 2024

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 novembre 2024.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont dépend la société EXPONENS Conseil & Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du Commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Le montant de cet engagement est évalué à 634 798 € au 31 août 2022, en diminution de 10 026 € sur l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

L'indemnté de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,49%
- Taux de croissance des salaires : 1,5%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : par tranche
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2003-2005

A compter de l'exercice clos le 31 août 2019, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. Celui-ci, étant égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variables aux entreprises d'une durée initiales supérieure à deux ans, reflète correctement la durée des engagements pris en matière de retraite.

La valeur de ce taux est de 1,49% au 31 août 2022 et était de 1,18% au 31 août 2021.

Le taux précédemment utilisé était le taux IBOXX. La valeur de ce taux est de 3,12% au 31 août 2022. L'impact avec l'utilisation de ce dernier taux et l'application de la règle du corridor serait non significatif.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 500 000,00	5 500 000,00	5 600 000,00	5 650 000,00	5 900 000,00
Nombre d'actions ordinaires	199 699,00	199 699,00	202 462,00	203 881,00	211 476,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	27 143 542,93	30 882 653,97	35 466 069,96	37 724 527,24	40 293 387,35
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 278 513,40	1 262 419,07	1 966 825,24	2 408 409,96	3 088 166,43
Impôts sur les bénéfices	161 717,00	389 940,00	373 073,00	532 861,00	577 876,00
Participation des salariés		44 157,00	47 579,00	295 472,00	530 240,20
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	752 729,38	897 667,71	891 442,91	1 271 900,42	1 573 757,15
Résultat distribué	500 000,00	300 000,00		500 000,00	750 000,00
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	5,59	4,15	7,64	7,75	9,36
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	3,77	4,50	4,40	6,24	7,44
Dividende distribué	2,50	1,50		2,45	3,55
Personnel					
Effectif salariés	225	247	305	315	321
Montant de la masse salariale	9 402 354,39	10 953 380,06	13 115 324,70	13 969 440,64	14 378 865,94
Montant des sommes versées en avantages sociaux	4 331 098,47	5 049 256,76	5 940 546,63	6 343 434,33	6 534 205,36

EXPONENS Conseil & Expertise

SAS au capital de 5.650.000 euros

Siège social : 20, Rue Brunel

75017 PARIS

351 329 503 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 NOVEMBRE 2022

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par son Président, et décide en conséquence d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice 2021/2022, s'élevant à **1.573.757,15 euros** :

- Montant du poste « Autres réserves »	+	7.619.474,50 €
- Report à nouveau exercice antérieur	+	297,01 €
- Résultat de l'exercice 2021/2022	+	1.573.757,15 €
- Total avant affectation	=	9.193.528,66 €
- Affectation au poste « Reserve légale »	-	25.000,00 €
- Dividendes : 3,546502 € x 211.476 actions	-	750.000,00 €
- Affectation au poste « Autres réserves »	-	8.418.000,00 €
- Le solde à affecter au poste « Report à nouveau »	=	528,66 €

Le dividende unitaire en numéraire est ainsi fixé à **3,546502 euros**. Il pourra être mis en paiement au siège social à compter du jour de l'Assemblée Générale.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018, les dividendes perçus sont soumis à compter du 1^{er} janvier 2018, à un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 % (PFO, le PFO constituant un crédit d'impôt destiné à s'imputer sur le paiement du solde définitif de l'impôt sur le revenu, établi soit sous forme de prélèvement forfaitaire unique (PFU) du même montant, soit sur option au barème de l'impôt sur le revenu) auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale, le cas échéant, de 30 % en cas d'imposition sous la forme du PFU. Il est précisé que le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable, après s'être assuré qu'il n'a exercé le PFU au cours de l'année en cours pour aucun autre revenu de type mobilier, décide de soumettre l'intégralité de ses revenus mobiliers au barème progressif de l'Impôt sur le Revenu auquel cas ce dividende sera éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dividendes versés aux associés au titre des trois exercices précédents, à savoir :

- au titre de l'exercice 2018/2019	300.000 €
- au titre de l'exercice 2019/2020	0 €
- au titre de l'exercice 2017/2021	500.000 €

Cette résolution a été **adoptée à l'unanimité**.

Jean-Pierre BOURGIN

Président



Marlène PERNOT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale d'Amiens
Expert-Comptable
5 rue des Capucins
60200 Compiègne

Thierry THIBAUT de MENONVILLE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
Expert-Comptable
5 place Tristan Bernard
75017 Paris

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 900 000 €

Siège social : 20, rue Brunel 75017 PARIS

R.C.S : PARIS 351 329 503

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les fonds commerciaux et les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président de l'assemblée générale et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Compiègne et Paris, le 2 novembre 2022

Marlène PERNOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

Thierry THIBAUT de MENONVILLE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

SAS EXPONENS Conseil et Expertise

20 rue Brunel
75017 PARIS
Siren : 351329503



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

75017 PARIS

Tel : 0149295510

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Autres éléments significatifs</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	26
<i>Autres informations</i>	29
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	32
2. Détail des comptes	33
Bilan détaillé	34
Compte de résultat détaillé	44
Soldes intermédiaires de Gestion	54
Soldes intermédiaires de Gestion	55

ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Etats de synthèse des comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	242 124	225 818	16 306	19 821
Fonds commercial (1)	8 366 532		8 366 532	7 889 761
Autres immobilisations incorporelles	9 224 898		9 224 898	9 354 493
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				21 500
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 223 735	3 001 493	1 222 242	1 371 697
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 458 180		6 458 180	4 106 691
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	177 928		177 928	177 888
Prêts	5 884		5 884	5 884
Autres immobilisations financières	725 523	3 034	722 489	643 813
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 424 803	3 230 345	26 194 458	23 591 547
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 956 957	832 956	9 124 001	9 819 014
Autres créances	508 882		508 882	465 725
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	17 378		17 378	17 377
Disponibilités	4 662 869		4 662 869	4 719 457
Charges constatées d'avance (3)	708 693		708 693	586 574
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 854 779	832 956	15 021 823	15 608 148
Frais d'émission d'emprunt à étaler	21 339		21 339	27 048
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	45 300 921	4 063 301	41 237 620	39 226 742
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				13 680
(3) Dont à plus d'un an (brut)			608 839	865 768

Bilan passif

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 900 000	5 650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 844 191	2 939 665
Ecart de réévaluation	1 381 792	1 381 792
Réserve légale	565 000	560 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 619 475	6 892 249
Report à nouveau	297	148
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 573 757	1 271 900
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 884 511	18 695 754
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	29 634	5 600
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 634	5 600
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 915 781	7 350 138
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 878 726	3 429 813
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 885 085	1 291 044
Dettes fiscales et sociales	6 946 317	6 874 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	235 483	279 122
Produits constatés d'avance (1)	1 462 083	1 300 800
TOTAL DETTES	20 323 475	20 525 388
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	41 237 620	39 226 742
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 423 130	5 019 847
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 900 345	15 505 541
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		75
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

France		Exportations et livraisons intracom.	31/08/2022	31/08/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	39 445 959	847 429	40 293 387	37 724 527
Chiffre d'affaires net	39 445 959	847 429	40 293 387	37 724 527
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			188 588	170 998
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			389 681	345 703
Autres produits			9 274	11 138
Total produits d'exploitation (I)			40 880 930	38 252 365
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			15 362 174	13 983 099
Impôts, taxes et versements assimilés			804 138	870 723
Salaires et traitements			14 378 866	13 969 441
Charges sociales			6 534 205	6 343 434
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			397 384	447 183
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			351 772	201 986
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			251 297	269 459
Total charges d'exploitation (II)			38 079 836	36 085 325
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 801 094	2 167 040
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			16 264	16 654
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				534
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			16 264	17 188
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			99 383	90 376
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			99 383	90 376
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-83 119	-73 188
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 717 975	2 093 852

Compte de résultat (suite)

	31/08/2022	31/08/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		13 135
Sur opérations en capital	1 500	42
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	5 600	7 694
Total produits exceptionnels (VII)	7 100	20 871
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	13 406	7 416
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	29 796	7 075
Total charges exceptionnelles (VIII)	43 202	14 490
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-36 102	6 381
Participation des salariés aux résultats (IX)	530 240	295 472
Impôts sur les bénéfices (X)	577 876	532 861
Total des produits (I+III+V+VII)	40 904 294	38 290 425
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	39 330 537	37 018 524
BENEFICE OU PERTE	1 573 757	1 271 900
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 236	2 624
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	30 363	18 665

ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPONENS Conseil et Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 41 237 620 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 573 757 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après lorsque :

- Un choix est offert par la législation,
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 "Mali de fusion sur actif incorporel", et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans - Linéaire
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans - Linéaire
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans - Linéaire / Dégressif
- * Matériel informatique : 3 ans - Dégressif
- * Mobilier : 3 à 10 ans - Linéaire

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions pour risques s'élève à 27 234€ au 31/08/2022.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. Il s'agit notamment de provisions pour litiges à caractères exceptionnels, d'opérations de cessions d'immobilisation ainsi que de diverses régularisations à caractère exceptionnel.

A compter du 1er janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été transformé en un allègement de cotisations sociales. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant était porté en diminution des «charges de personnel» et venait donc en diminution des charges d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont la société EXPONENS Conseil et Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Activité partielle

Consécutivement à la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation.

Ecart de réévaluation

L'écart de réévaluation correspond à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des immobilisations corporelles et financières. La valeur actuelle est déterminée en fonction du marché et de l'utilité de l'immobilisation.

Au 31 août 2021 la société a procédé à une réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières avec option pour le dispositif de neutralité fiscale. Celle-ci s'est traduite par la réévaluation de la valeur des 11 111 actions détenues par la société Exponens Conseil et Expertise dans le capital de la société My Unisoft.

En application du régime temporaire et optionnel de neutralisation des effets fiscaux introduit par la loi de finance pour 2021, l'écart de réévaluation n'a pas été pris en compte pour la détermination du résultat imposable de l'exercice. L'écart de réévaluation portant sur des immobilisations non amortissables ne sera imposé qu'au moment de la cession des actifs.

Franchise de Loyers

La société a fait le choix, dans le cadre de la prise à bail de ses locaux, de ne pas étaler les franchises de loyer négociées sur la durée ferme desdits locaux.

La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail en juin 2019 des locaux situés Gare de Lyon à Paris équivaut à 7,74 mois de loyer, soit un montant de 642 005 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2022, l'étalement de la franchise de loyer sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allègement de charge de loyer de 107 001 euros.

Autres éléments significatifs

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Conséquences de la pandémie du COVID-19

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre les effets de l'épidémie de COVID-19 avaient contraint la société au respect de jauges de présence au sein de ses différents établissements sur les exercices précédents. L'exercice 2022 a été marqué par le retour à l'application des accords d'entreprises en matière de Télétravail, de sorte que la crise sanitaire n'a pas remis en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les mesures suivantes, décrites plus précisément dans les notes ci-après relatives aux postes concernés, se sont poursuivies ou ont été prises par la société :

- Activation du dispositif d'activité partielle pour quelques fonctions administratives ou pour faire face à la baisse de certaines activités.
- Remboursement partiel des Prêts Garantis par l'Etat.
- Report de 6 mois des emprunts contractés auprès du LCL, de la Bred et du Crédit du Nord.

Les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sont traduites dans la présente annexe, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables, par une approche ciblée. L'information fournie ne porte donc que sur certains effets de l'évènement et non sur l'ensemble de ceux-ci.

Autres faits essentiels

Acquisition de 100%, dont 50% par voie d'apport, du capital de la société ADS Consultants située à Boulogne-Billancourt, en date du 30 novembre 2021.

Augmentation de capital de la société d'un montant de 126 284,70 euros, en date du 30 novembre 2021, par la création de 4 557 actions en rémunération de l'apport de la société S'2C Conseil de 30% des titres de la société ADS Consultants.

Augmentation de capital de la société d'un montant de 84 189,80 euros, en date du 30 novembre 2021, par la création de 3 038 actions en rémunération de l'apport de la société HELAIMI Conseil de 20% des titres de la société ADS Consultants.

Augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 39 525,50 euros pour le porter à 5 900 000 euros en date du 30 novembre 2021.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Exaulia, approuvée lors de l'assemblée générale du 30 novembre 2021, et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise a pris effet au 1er septembre 2021. Toutes les opérations effectuées par EXPONENS Exaulia à compter de cette date tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 889 761	476 772		8 366 532
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 608 463	107 691	249 132	9 467 022
Immobilisations incorporelles	17 498 224	584 463	249 132	17 833 554
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 034 195	24 993	20 553	2 038 636
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 027 978	211 803	54 682	2 185 099
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 062 173	236 796	75 235	4 223 735
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 106 691	2 539 980	188 491	6 458 180
- Autres titres immobilisés	177 888	40		177 928
- Prêts et autres immobilisations financières	652 731	93 174	14 499	731 407
Immobilisations financières	4 937 309	2 633 195	202 990	7 367 514
ACTIF IMMOBILISE	26 497 707	3 454 454	527 358	29 424 803

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste	226 772			226 772
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	8 644	229 384	1 492 669	1 730 697
Apports	349 047	7 413	1 140 526	1 496 985
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	584 463	236 796	2 633 195	3 454 454
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	226 772			226 772
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			202 990	202 990
Scissions				
Mises hors service	22 361	75 235		97 595
Diminutions de l'exercice	249 132	75 235	202 990	527 358

Parmi les acquisitions principales, et supérieures à un seuil de 5 000 euros, de l'exercice :

- Titres ADS Consultants : 1 400 000 euros
- Local Baie Informatique St Maur : 10 250 euros
- Serveur Nas : 8 541 euros
- Licence EXCALIBUR V10 : 7 500 euros
- Stores pavillon d'été : 7 248 euros
- Gen10 PLUS : 6 255 euros

L'acquisition de 50% des titres de la société ADS Consultants figure au poste "Acquisitions d'immobilisations financières" pour un montant de 1 400 000 euros.

L'apport de 50% des titres de la société ADS Consultants, approuvé lors de l'assemblée général du 30 novembre 2021, figure au poste "Apports d'immobilisations financières" pour un montant de 1 115 000 euros.

L'annulation des titres de la société EXPONENS Exaulia ayant fait l'objet, au cours de l'exercice clos le 31/08/2022, d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise figure au poste "Cessions d'immobilisations financières" pour un montant total de 185 966 euros.

Les actifs immobilisés apportés lors de la réalisation de la transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Exaulia, figurent au poste "Apports d'immobilisations incorporelles" pour un montant total de 251 870,00 euros; au poste "Apports d'immobilisations corporelles" pour un montant total de 7 412,50 euros et au poste "Apports d'immobilisations financières" pour un montant total de 25 525,62 euros.

Le mali technique généré lors de la transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Exaulia figure au poste "Apports d'immobilisations incorporelles" pour un montant de 97 176,85 euros.

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel », et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Fonds commercial

31/08/2022	
Éléments achetés	5 439 699
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 926 833
Total	8 366 532

Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés.

Le montant des éléments reçus en apport sur l'exercice correspond à la clientèle figurant au bilan de la société EXPONENS EXAULIA transmise par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de celle-ci au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel ». Ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Conformément au PCG (art 745-5 et 745-6), les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines font l'objet d'une affectation aux différents éléments d'actifs apportés et sont inscrits dans des sous-comptes spécifiques des comptes relatifs à ces actifs :

- compte 2081 «Mali de fusion sur actifs incorporels»;
- compte 2187 «Mali de fusion sur actifs corporels»;
- compte 278 «Mali de fusion sur actifs financiers»;
- compte 4781 «Mali de fusion sur actif circulant».

Lorsque la valeur d'inventaire de la clientèle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage de la clientèle appréciée en fonction du chiffre d'affaires selon les modalités retenues pour la valorisation des cessions de parts sociales entre associés conformément au règlement intérieur de la société.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les frais financiers liés à l'acquisition des titres sont intégrés à leur coût d'entrée au bilan.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base, par exemple :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- De multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

L'analyse de la valeur d'usage n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à une provision pour dépréciation des titres au 31 août 2022 malgré la baisse constatée de l'activité de certaines filiales dont les titres sont détenus par la société EXPONENS Conseil et Expertise.

A compter de l'exercice ouvert au 01/09/2017, le mali dégagé lors des opérations de transmission universelle de patrimoine et rattachable à des éléments d'actifs financiers apportés est inscrit dans le compte "278 : Mali de fusion sur actifs financiers" et figure au poste "Autres participations" pour un montant de 267 235,24 euros au 31/08/2022.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ADS Consultants	400	66	100,00	2 515	2 515			1 579	9	
SAS D&Cmf	349	335	100,00	349	349			423	8	
EURL EXPONENS Evolidom	5	18	100,00	5	5			38	4	
SAS EXPONENS Interprofessionnel	10	-8	99,80	10	10					
SASU APRECIALIS	300	478	100,00	1 439	1 439			843	4	
SARL EXPONENS Patrimoine	155	477	100,00	210	210			659	309	
SAS SOXIA	30	799	100,00	46	46			1 710	271	
SASU EXPONENS Solutions	10	26	100,00	10	10			494	11	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises				1 607	1 607					
- Autres participations étrangères										

Prise de participation en août 2018 pour un montant de 199 998 euros dans le capital de la SAS My Unisoft . A la même date, la société a souscrit à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174 966 euros.

Au 31 août 2021, la société Exponens Conseil et Expertise a réévalué ces titres à 1 581 790 euros, montant qui figure au poste "Autres participations françaises".

L'opération de transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Exaulia au profit de la société EXPONENS Conseil et expertise a augmenté la valeur des titres My Unisoft d'un montant de 24 980,27 euros correspondant à la valeur des 157 titres My Unisoft possédés par EXPONENS Exaulia.

La société Exponens Conseil et Expertise détient 6,42% du capital de la société My Unisoft.

La société Exponens Conseil et Expertise est la société consolidant les comptes des filiales ci-dessus (hors My Unisoft dont la détention de capital est faible).

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	214 240	12 158	581	225 818
Immobilisations incorporelles	214 240	12 158	581	225 818
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 246 496	142 745	20 553	1 368 688
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 450 652	236 834	54 682	1 632 805
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 697 148	379 579	75 235	3 001 493
ACTIF IMMOBILISE	2 911 388	391 738	75 815	3 227 311

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 905 939 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 884		5 884
Autres	725 523		725 523
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 956 957	9 348 118	608 839
Autres	508 882	508 882	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	708 693	708 693	
Total	11 905 939	10 565 693	1 340 246
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant des créances clients, dites « douteuses », est de 608 839,31 euros TTC. Ce montant global est déprécié, par voie de provision, à hauteur de 494 432,82 euros HT à la clôture de l'exercice.

Un complément de provision, d'un montant de 338 523,19 euros HT portant sur des créances clients à risque d'un montant total de 475 685,76 euros TTC, figure à l'actif du bilan.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 125 874
Fae sociétés liées	440 730
Fournisseurs - RRR à obtenir	6 688
Personnel - produits à recevoir	44 794
Charges sociales - produits à recev	18 591
Etat - produits à recevoir	22 644
Intérêts courus s/valeurs mobilière	15 611
Total	1 674 932

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 034			3 034
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	848 243	351 772	367 059	832 956
Total	851 277	351 772	367 059	835 990
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		351 772	367 059	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépreciation pour créances clients douteuses	832 956
Acomptes versés sur commandes	
TOTAL	832 956

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5.900.000,00 euros décomposé en 211 476 titres d'une valeur nominale de 27,90 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	203 881	27,71
Titres émis pendant l'exercice	7 595	27,90
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	211 476	27,90

Augmentation de capital de la société d'un montant de 126 284,70 euros, en date du 30 novembre 2021, par la création de 4 557 actions en rémunération de l'apport de la société S'2C Conseil de 30% des titres de la société ADS Consultants.

Augmentation de capital de la société d'un montant de 84 189,80 euros, en date du 30 novembre 2021, par la création de 3 038 actions en rémunération de l'apport de la société HELAIMI Conseil de 20% des titres de la société ADS Consultants.

Augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 39 525,50 euros pour le porter à 5 900 000 euros en date du 30 novembre 2021.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/11/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	148
Résultat de l'exercice précédent	1 271 900
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 272 048
Affectations aux réserves	771 751
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	297
Total des affectations	1 272 048

L'assemblée générale du 30 novembre 2021 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 500 000 euros, soit 2,45 euros par action.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2022
Capital	5 650 000		250 000		5 900 000
Primes d'émission	2 939 665		904 526		3 844 191
Ecart de réévaluation	1 381 792				1 381 792
Réserve légale	560 000	5 000	5 000		565 000
Réserves générales	6 892 249	766 751	766 751	39 526	7 619 475
Report à Nouveau	148	149	297	148	297
Résultat de l'exercice	1 271 900	-1 271 900	1 573 757	1 271 900	1 573 757
Dividendes		500 000			
Total Capitaux Propres	18 695 754		3 500 331	1 311 574	20 884 511

Augmentation de capital de la société, en date du 30 novembre 2021, par la création de 4 557 actions en rémunération de l'apport par la société S'2C Conseil de 30% des titres de la société ADS Consultants. La différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale des actions attribuées, soit 542 715,30 euros figure en augmentation du poste "Prime d'émission".

Augmentation de capital de la société, en date du 30 novembre 2021, par la création de 3 038 actions en rémunération de l'apport par la société HELAIMI Conseil de 20% des titres de la société ADS Consultants. La différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale des actions attribuées, soit 361 810,20 euros figure en augmentation du poste "Prime d'émission".

Augmentation de capital de la société par incorporation d'une somme de 39 525,50 euros prélevée sur la réserve facultative, pour le porter à 5 900 000 euros, par élévation de la valeur nominale des actions.

L'écart de réévaluation des titres de la société My Unisoft a été comptabilisé en capitaux propres au poste "Ecart de réévaluation" pour un montant de 1.381.792 euros au 31 août 2021.

La valeur actuelle desdits titres a été réévaluée en retenant une valorisation de la société de 25 000 K€, basée sur le business plan effectué pour les besoins de la demande de PGE et sur la levée de fonds réalisée en date du 20 avril 2020.

Nombres d'actions détenues dans le capital de la société My Unisoft	11.111
Nombre d'actions de la société My Unisoft	175 608
% de détention	6,3272%

Valeur actuelle des titres My Unisoft	1 581 790 €
Valeur nette comptable des titres My Unisoft	199 998 €
Réévaluation	1 381 792 €

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	3 000		600		2 400
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	5 000	27 234	5 000		27 234
Total	8 000	27 234	5 600		29 634
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		27 234	5 600		

Le montant de la provision pour risques s'élève à 27 234 euros au 31 août 2022. Il traduit le risque lié à la mise en cause par 4 clients de la responsabilité civile professionnelle de la société pour un montant de 18 623 euros ainsi qu'un risque lié à la demande de remboursement d'indû par un ancien client pour 8 611 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 323 475 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 915 781	2 492 651	3 232 245	190 886
Emprunts et dettes financières divers (*)	66 258	66 258		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 885 085	1 885 085		
Dettes fiscales et sociales	6 946 317	6 946 317		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 047 951	4 047 951		
Produits constatés d'avance	1 462 083	1 462 083		
Total	20 323 475	16 900 345	3 232 245	190 886
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 062 651			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	2 496 534			
(**) Dont envers Groupe et associés	3 812 469			

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 5 915 781 euros au 31 août 2022.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a contracté en avril 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant total de 4.000.000 euros réparti comme suit auprès de ses 3 partenaires bancaires :

- * BRED : 2 000 000 euros
- * LCL : 1 200 000 euros
- * Crédit du Nord : 800 000 euros

Lesdits prêts ont fait l'objet d'un remboursement à la date de leur premier anniversaire pour un montant total de 2 500 000 euros. Le solde, 1 500 000 euros, est amorti sur une durée maximale de deux ans et a fait l'objet d'un remboursement au 31/08/2021 d'un montant total de 166 389 euros et d'un remboursement au 31/08/2022 d'un montant total de 624 693 euros.

Le coût de la garantie de l'Etat d'un montant de 10 000 euros, calculé au taux de 0,25%, est comptabilisé pour 7 800 euros au 31/08/2022.

Deux emprunts, d'un montant de 62 651 euros lié à la transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Exaulia et d'un montant de 1 000 000 euros lié à l'acquisition des titres ADS Consultants, figurent dans la mention "Emprunts souscrits en cours d'exercice".

Notes sur le bilan

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 2 496 534 euros dont 624 693 euros au titre du remboursement des prêts garantis par l'Etat.

- Dettes fournisseurs :

La situation des dettes à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des fournisseurs.

- Dettes fiscales et sociales :

La situation des dettes fiscales et sociales à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des organismes.

Charges à payer

Montant	
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 115 473
Frs - Fact à Recevoir Groupe	183 600
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	1 245
Dette Prov° CP/RTT	749 487
Provision Cpte Epargne Temps	267 492
Dettes provis. pr partic. salariés	210 644
Dette Prov° Interesement Salariés	307 013
Personnel - autres charges à payer	906 717
Charges sociales s/congés à payer	311 037
Charges / Prov° Cpte Epargne Temps	111 009
Charges sociales - charges à payer	463 073
Etat - autres charges à payer	4 336
Taxe d apprentissage CAP	5 398
Organic CAP	31 826
Effort de logement CAP	3 572
DOETH CAP	16 200
Taxe foncière CAP	61 811
Autres droits CAP	2 897
Prov.taxe formation	7 938
Prov.CET	95 824
Clients - RRR à accorder	38 874
AAE Groupe	50 400
Total	4 945 866

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	708 693		
Total	708 693		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	1 447 923		
PCA Groupe	14 160		
Total	1 462 083		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2022
Expertise Comptable, Audit, Conseil	37 805 945
Refacturation de frais	321 740
Refacturation de frais Intra-Groupe	2 165 703
TOTAL	40 293 387

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux compte

Montant total comptabilisé : 27.500 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 18 000 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes consolidés : 6 500 euros

Montant comptabilisé au titres d'autres missions : 3 000 euros

Parties liées

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché :

Néant

Charges et produits concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 30 363,16 euros

Montant compris dans les produits financiers : 2 235,51 euros

Activité partielle

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail.

Les montants suivants ont été comptabilisés sur l'exercice :

Diminution des salaires au titre de l'activité partielle : 500 euros

Indemnité d'activité partielle versée aux salariés : 302 euros

Allocation perçue ou à percevoir de l'Etat par la société : 105 euros

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation pour un montant, tenant compte de l'économie de charges sociales sur la diminution des salaires versés, de 429 euros.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Montant	
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	2 226 379
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	12 114
Autres imputations	

Conformément aux dispositions de l'article 219 du Code général des impôts, le taux normal de l'impôt sur les sociétés de 33,33% est abaissé progressivement à 26,5% entre 2017 et 2021.

La société bénéficie pour son exercice clos le 31/08/2022 du taux d'impôt sur les sociétés de 26,5% sur la totalité de son résultat.

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 60 618 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant	
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	242 470
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	242 470
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	60 618
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice :

- * Participation des salariés : 210 644 euros
- * Provision Organic (C3S) : 31 826 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 321 personnes dont 28 apprentis et 10 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	113	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	208	
Ouvriers		
Total	321	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution pour EXPONENS Interprofessionnel acquisition parts EXPONENS Avocats	254 400
Avals et cautions	254 400
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement Titres Aprecialis	300 000
Nantissement Titres ADS Consultants	200 000
Autres engagements donnés	500 000
Total	754 400
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	754 400
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

La transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault-Chaigny a été approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019. Les actions de ladite société faisant l'objet d'un nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3 100 000 euros et au profit d'elle-même, l'assemblée générale du 25 juillet 2019 a décidé la substitution de cette garantie par le nantissement du fonds de commerce situé 2 rue Chappe - 78130 Les Mureaux. Le nantissement de fonds de commerce a été régularisé en novembre 2020.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1 362 000 euros et au profit d'elle-même, de 6 000 actions de la société APRECIALIS d'une valeur nominale de 50,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS.

Dans le cadre du financement de l'acquisition des parts de la société EXPONENS Avocats par la société EXPONENS Interprofessionnel, la société EXPONENS Conseil et Expertise s'est portée caution solidaire de cette dernière au profit de la banque BRED Banque Populaire pour un montant de 254 400 euros.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1 000 000 euros et au profit d'elle-même, de 200 000 actions de la société ADS Consultants d'une valeur nominale de 1,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 30 novembre 2021 de la société ADS Consultants.

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS DFG Finance	31 500
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres ADS Consultants	420 000
Autres engagements reçus	451 500
Total	451 500
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	451 500

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 87 500 euros jusqu'au 31 octobre 2020
- 59 500 euros jusqu'au 31 octobre 2021
- 31 500 euros jusqu'au 31 octobre 2022

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2022.

Autres informations

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société ADS Consultants, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 420 000 euros jusqu'au 30 novembre 2022
- 280 000 euros jusqu'au 30 novembre 2023
- 140 000 euros jusqu'au 30 novembre 2024

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 novembre 2024.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont dépend la société EXPONENS Conseil & Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du Commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Le montant de cet engagement est évalué à 634 798 € au 31 août 2022, en diminution de 10 026 € sur l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

L'indemnté de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,49%
- Taux de croissance des salaires : 1,5%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : par tranche
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2003-2005

A compter de l'exercice clos le 31 août 2019, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. Celui-ci, étant égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variables aux entreprises d'une durée initiales supérieure à deux ans, reflète correctement la durée des engagements pris en matière de retraite.

La valeur de ce taux est de 1,49% au 31 août 2022 et était de 1,18% au 31 août 2021.

Le taux précédemment utilisé était le taux IBOXX. La valeur de ce taux est de 3,12% au 31 août 2022. L'impact avec l'utilisation de ce dernier taux et l'application de la règle du corridor serait non significatif.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 500 000,00	5 500 000,00	5 600 000,00	5 650 000,00	5 900 000,00
Nombre d'actions ordinaires	199 699,00	199 699,00	202 462,00	203 881,00	211 476,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	27 143 542,93	30 882 653,97	35 466 069,96	37 724 527,24	40 293 387,35
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 278 513,40	1 262 419,07	1 966 825,24	2 408 409,96	3 088 166,43
Impôts sur les bénéfices	161 717,00	389 940,00	373 073,00	532 861,00	577 876,00
Participation des salariés		44 157,00	47 579,00	295 472,00	530 240,20
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	752 729,38	897 667,71	891 442,91	1 271 900,42	1 573 757,15
Résultat distribué	500 000,00	300 000,00		500 000,00	750 000,00
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	5,59	4,15	7,64	7,75	9,36
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	3,77	4,50	4,40	6,24	7,44
Dividende distribué	2,50	1,50		2,45	3,55
Personnel					
Effectif salariés	225	247	305	315	321
Montant de la masse salariale	9 402 354,39	10 953 380,06	13 115 324,70	13 969 440,64	14 378 865,94
Montant des sommes versées en avantages sociaux	4 331 098,47	5 049 256,76	5 940 546,63	6 343 434,33	6 534 205,36